

Le Brevet d'initiation: 1er bivouac (Niveau I de pratiquant)

Définition du niveau :

Il sanctionne la capacité d'un cavalier à participer à des activités encadrées : promenades, sorties, petites randonnées.

Conditions d'admission :

- être âgé de 10 ans minimum,
- être titulaire de la licence fédérale de l'année en cours,
- avoir effectué au moins deux sorties de deux jours chacune, organisée de telle sorte que la nuitée se déroulent en gîte, bivouac. Ces journées sont attestées par un cadre ou un examinateur ou juge agréé.

Programme :

Un programme d'initiation à cheval (contenu des deux premiers galops de pleine nature) :

- *s'équilibrer* : au pas, au trot rechercher son équilibre assis et enlevé au galop découvrir son équilibre assis, découvrir son équilibre sur les étriers sur des difficultés en terrain variées,
- *avancer* : changer d'allure à volonté, maintenir le galop, conserver l'allure à l'abord de difficultés en terrain varié,
- *tourner* : conduire les courbes serrés au pas, conduire les courbes larges au trot.

Un programme de formation générale (contenu des deux premiers galops de pleine nature) :

- soins : effectuer un pansage complet, brider et seller, respecter et entretenir les harnachements,
- connaissances du cheval,
- les parties du licol, du filet et de la selle,
- particularité des robes,
- les aides naturelles et artificielles ; les aides pour avancer,
- matelotage : savoir attacher son poney.

Un programme spécifique :

Alimentation :

Connaissance et identification des principaux aliments du cheval. Participation à la distribution des rations.

Connaissance du milieu :

- sensibilisation au milieu naturel et approche sommaire de l'environnement animal et végétal,
- les précautions de bivouac et en déplacement, le danger du feu,
- reconnaître 5 arbres, 5 plantes à fleurs et 5 animaux sauvages de la région,
- savoir qu'il existe des plantes toxiques, savoir s'en inquiéter avant d'attacher son cheval,
- connaissance et identification des principaux aliments du cheval et participation à la distribution des rations.

Connaissances des règles générales de sécurité

En déplacement et connaissance du code de la route dans ses applications aux déplacements à cheval.

Initiation à l'orientation

Etre capable de se déplacer avec un plan ou une carte routière dans un espace connu.

Programmation :

Les adolescents répondant aux conditions d'admission peuvent passer leur 1er Bivouac au cours des stages que la structure propose.

les frais d'examen CNTE, les frais d'achat du carnet de randonnée FFE et les frais de licence FFE sont à votre charge.